

RÉUNION DU COMITÉ D'ENTREPRISE DU 13 MARS 2018

Christophe Galichon, Stéphane Beauchêne (directeur des Ventes) et Fabien Gellé (responsable marketing à GSOi) ont présenté le plan d'action devant permettre d'atteindre l'objectif fixé par le projet d'entreprise (200 000 exemplaires imprimés vendus/jour et 50 000 ventes numériques/jour à fin 2020)

POINT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET DE LA TRÉSO-**RERIE DE LA SAPESO.** En février, la diffusion totale de SOQ baisse de 2,1 % (-1,1 % vs budget); au cumul, elle baisse de 2,4 % (-0,9 %). Pour SOD, la diffusion totale baisse de 2,5 % (-0,6 %); au cumul, elle augmente de 0,2 % (-0,5 %). À la fin du mois de février, le total de la diffusion payée s'établit à 228 688 exemplaires (dont 23 208 ventes numériques) pour SOQ, et à 212 455 exemplaires (dont 20 840 ventes numériques) pour SOD. Pour la publicité, le CA local commercial print baisse de 1,3 % vs février 2017 (commerciale: -1,3 %, carnets: -0,9 %, annonces légales: -8,1 %, petites annonces: -13,9 %). L'extra local print chute de 25,9 %. Le CA digital est en hausse de 6,6 %. Au global, le CA publicitaire baisse de 3,8 % vs 2017, soit - 102 K€ (+ 13 K€ vs budget). En cumulé, il baisse de 5,6 % vs 2017, soit de 338 K€ (+ 135 K€ vs budget). Comparés à N-1, les résultats à fin janvier 2018 font apparaître un CA total en baisse de 2,1 % (11,17 M€), des charges en baisse de 0,1 % (11,75 M€), et un résultat courant à -811 K€ (+ 18 K€ vs budget). La trésorerie nette au 31 janvier 2018 est positive à hauteur de 3,12 M€, sans recours à l'affacturage.

INFORMATION DU COMITÉ D'ENTREPRISE SUR LA RE-PRISE DE L'ENTITÉ ÉCONOMIQUE AUTONOME DE QUO-DIPRESSE PAR LA S2D AU 1^{er} AVRIL 2018. Patrick Venries précise que la société S2D, filiale à 100 % de la SAPESO, va signer un contrat de dépositaire avec la SAPESO à la suite du départ à la retraite du gérant de la société Quodipresse. À compter du 1^{er} avril, S2D assurera la distribution quotidienne de 8 500 à 8 700 exemplaires de SOQ, de SOD et du « Résistant ». S2D va signer un bail afin de disposer de la plate-forme de distribution des journaux située à Libourne, et conservera l'intégralité du personnel (6 personnes).

POINT SUR LE DÉPLOIEMENT DE SHIPO. Patrick Venries indique que pour la partie vente au numéro, le logiciel a été déployé dans les dépôts de Mérignac, Castelnau-de-Médoc et Saint-Paul-lès-Dax. Il dit que d'ici à la fin octobre 2018, le déploiement sera effectué dans tous les dépôts (16 au total). Pour la partie abonnements, un groupe de travail est constitué depuis le 22 janvier, il a pour mission de définir les besoins qui engageront les développements informatiques nécessaires. Patrick Venries estime que la partie liée aux abonnés sera terminée fin juin 2019. Pour mémoire, Shipo est un outil permettant la gestion des abonnés et de la vente au numéro, et qui est utilisé par le service des Ventes et les dépositaires.

INFORMATION DU COMITÉ D'ENTREPRISE SUR LE CHOIX ET LA DATE DE DÉPLOIEMENT D'UN NOUVEAU SYSTÈME ÉDITORIAL À LA RÉDACTION. Patrick Venries dit qu'un comité de pilotage sera constitué début avril, il réfléchira à la meilleure solution informatique permettant de gérer le flux papier/numérique. Actuellement, le système éditorial repose sur un environnement Pro-

tec mis en place en 2006/2007, auquel se sont greffées diverses rustines. Il ajoute que le choix sera dicté par l'évolution des métiers à la Rédaction. Il présentera un projet ficelé lors de la réunion du Comité d'entreprise du mois de juillet 2018. À noter qu'un remplacement intégral du système éditorial peut engager un investissement de plusieurs millions d'euros.

ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'AUDIT SUR LE CENTRE D'IM-PRESSION. Patrick Venries indique que la recherche d'un expert indépendant et neutre, lancée en janvier 2018, n'a pas abouti, et reste pessimiste quant à la possibilité de trouver la personne idoine. En conséquence, un devis d'une prestation d'audit du matériel du service Rotatives a été demandé à MAN (partie mécanique) et ABB (partie informatique). Pour le service Expéditions, un devis pour une demande d'audit a été faite à Muller Martini. Il apparaît qu'après dix-sept ans d'usure normale, le remplacement des trois chaînes de convoyage s'impose. Par ailleurs, un projet de remplacement des chariots porte-bobines est envisagé en raison de leur obsolescence, et du fait que le constructeur ne fabrique plus certaines pièces. Patrick Venries a réaffirmé sa volonté de conserver l'outil de production en bon état de marche, en rappelant que l'activité de la SAPESO repose à 85 % sur l'imprimé.

INFORMATION DU COMITÉ D'ENTREPRISE SUR LA POLITIQUE APPLIQUÉE PAR LA DIRECTION SUR LES AGENCES À TROIS JOURNALISTES. Patrick Venries confirme que la Direction envisage la suppression d'un poste dans les agences à trois journalistes sur le principe de mutations générant un moins à la Rédaction. Il confirme la prévision d'un passage de 3 à 2 journalistes pour les agences de Marmande et Libourne. Toutefois, il estime qu'une réduction d'effectif est très difficile à réaliser à Saintes (présence de la cour d'appel) et à Arcachon (zone étendue).

Par ailleurs, SOM-CGT a réaffirmé la nécessité de définir un cadre au paiement des photos faites par les rédacteurs, avant le 1^{er} juin 2018 (date d'échéance de la dénonciation de l'usage par la Direction). Patrick Venries a répondu qu'il est prêt à déconnecter ce sujet des discussions sur la réorganisation de la Rédaction, et à négocier un nouveau cadre avant le 31 mai.

INFORMATION DU COMITÉ D'ENTREPRISE SUR LA FOR-MATION MEDIA-TRAINING. Patrick Venries fait état d'une collaboration entre SOP et TV7 en vue de commercialiser une activité consistant à former des responsables de collectivités locales, d'associations ou d'entreprises à communiquer et à répondre, notamment devant une caméra... et à des journalistes. Cette diversification devrait offrir un potentiel de commercialisation d'insertions publicitaires à SOP...

PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION VENTES/MARKE-

TING. Christophe Galichon présente les trois axes principaux de ce plan d'action : clarifier et valoriser les offres print et Web, soutenir la présence et la visibilité de la « marque » Sud Ouest sur le territoire, accompagner les lecteurs au travers du marketing digital. Côté objectifs 2018, il indique sa volonté de réduire l'érosion de la vente au numéro (-7,5 % contre -8,3 %), de limiter à 12 % le taux d'attrition* des abonnements papier et à 21 % le taux d'attrition des abonnements numériques (*différence entre les nouveaux abonnés et les résiliations). De manière plus précise, il détaille les actions visant à améliorer l'offre premium (Web) : clarifier le gratuit du payant, augmenter l'offre de contenus, privilégier le Web first (donner l'information en priorité aux abonnés numériques), promotion des contenus rédactionnels par des actions de marketing éditorial ciblé, mise en place d'une grille des programmes offrant des rendez-vous avec les lecteurs, développement des thématiques (art de vivre, culture, sport...), mise en ligne des archives pour les abonnés. Concernant la vente au numéro, les actions envisagées sont la planification éditoriale par zone, la priorité aux sujets « concernants » (circulation, impôts...), l'institution de fils rouges dans toutes les éditions, la priorité au local pour les unes. Christophe Galichon informe d'un travail graphique sur les unes qu'il considère trop chargées et pas assez lisibles en termes de hiérarchisation de l'information. Côté diffusion, 300 000 exemplaires feront l'objet d'animations dans les points de vente en 2018 ; jusqu'à présent, les dépositaires payaient 50 % des exemplaires utilisés dans les opérations de prise en main gratuite par leurs clients. Cette gratuité coûtera 60 000 € à la SAPESO, auxquels s'ajouteront 62 000 € pour améliorer la visibilité du journal dans les points de vente.

INFORMATION DU COMITÉ D'ENTREPRISE SUR L'EM-PLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS POUR L'ANNÉE

2017. La loi impose aux entreprises de plus de 20 salariés un quota (6 %) de travailleurs handicapés dans leurs effectifs. Le seuil d'assujettissement étant calculé sur les effectifs de Bordeaux et des agences de plus de 20 ETP, l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés s'élève à 41 personnes pour la SAPESO. L'entreprise y a satisfait à hauteur de 38 personnes. La contribution forfaitaire versée à l'Association pour la gestion des fonds de développement pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés (AGE-FIPH) pour les personnes manquantes se monte à 17 568 € pour 2017.